

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20250318-202503D-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt cinq  
Le 18 mars à 20 heures 00  
En exercice : 9  
Présent : 9  
Votants : 9  
Le Conseil Municipal de la commune de Roche-en-Forez  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 mars 2025  
Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-  
DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr  
Jean-Yves BESSEY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Cindy TISSIER, Mr  
Jérôme VRAY, Mr Frédéric GRANDPIERRE conseillers municipaux.  
Secrétaire de séance : Mr Jean-Baptiste WILLAUME

**Objet : Vote du Compte Administratif CCAS 2024****Hors de la présence de Madame Christelle MASSON, Maire,**

Suite à la délibération 2024 41 D du 29 octobre 2024 portant sur la suppression du CCAS les membres du Conseil Municipal examine le Compte Administratif CCAS 2024 qui s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	3201.15
Recettes	627.01
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-2574</b>
Excédent antérieur reporté	111.2
Déficit antérieur reporté	0
<b>Résultat de clôture</b>	<b>-2462.94</b>

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membre du Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE, le Compte Administratif du budget CCAS 2024
- AUTORISE Madame le Maire à signer toute pièce à intervenir

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE-EN-FOREZ, le 18 mars 2025

Le secrétaire de séance

Mr Jean-Baptiste WILLAUME



Le Maire

Christelle MASSON

